

Annexe 29 : Les ennuis « judiciaires » de Dismas Nsengiyaremye (1993)

Analyse

Lancée par le MRND, l'opération commença par une campagne de dénigrement envers Landoald Ndasingwa disant qu'il avait refusé - volontairement - d'acheter des vivres pour les déplacés de Nyacyonga¹, alors qu'il menait des négociations à Arusha sur le protocole d'accord relatif à la question des réfugiés. Landoald Ndasingwa [alors ministre du Travail et des Affaires sociales] contacta Dismas Nsengiyaremye, le Premier ministre, pour lui demander s'il connaissait des fournisseurs pouvant livrer rapidement des vivres pour les déplacés. Ce dernier lui indiqua le commerçant Pascal Ndanguza, qui approvisionnait déjà le ministère de la Défense. Mais l'intéressé était originaire de la même commune Kayenzi que Dismas Nsengiyaremye et portait le même nom que son frère aîné, décédé en 1991, qui était commerçant en friperies et boissons. Lorsque Dismas Nsengiyaremye fut démis de ses fonctions, ses adversaires, pour le disqualifier durablement, proclamèrent qu'il avait empêché Landoald Ndasingwa d'approvisionner les déplacés pour imposer ensuite l'achat de stocks de son frère à des prix très élevés. Ce faisant, non seulement il était coupable de prise illégale d'intérêts, mais aussi de mise en danger de la vie des déplacés. Quand Landoald Ndasingwa eut expliqué comment les approvisionnements s'étaient déroulés et surtout quand Dismas Nsengiyaremye fit savoir que son frère, non seulement n'avait jamais fait du commerce de vivres mais surtout qu'il était décédé bien avant cette affaire, les cabalistes du MRND s'embarquèrent alors sur la piste Gapyisi : Dismas Nsengiyaremye fut ouvertement désigné comme étant le commanditaire de son assassinat. L'accusation présentait pour eux un double intérêt : disculper Faustin Twagiramungu et le MRND et évincer leur adversaire commun de l'époque.

Mais le plus intéressant dans cette affaire tint au fait que les menaces judiciaires graves qui pesaient sur sa sécurité, faites de rumeurs et de pressions, furent relayées avec insistance par des personnels de l'ambassade de France et jouèrent un rôle non négligeable dans sa décision de quitter le pays. Celle-ci estimait-elle aussi qu'il était opportun de le voir quitter la scène politique en lui offrant un visa ? Répondre à cette question n'est pas simple.

Sur le plan des faits tout d'abord, la personne qui s'occupa de l'obtention du visa pour la France était une coopérante française qui travaillait à Kigali au ministère de la Justice. Elle avait confirmé à Dismas Nsengiyaremye et à divers autres interlocuteurs que des manœuvres étaient en cours pour son arrestation et que s'il voulait partir à l'étranger, l'ambassade de France était prête à lui octroyer un visa de court séjour. Comme entretemps il avait déjà sollicité un visa pour la Belgique, il accepta aussi cette proposition, ce qui lui permettait de se rendre dans les deux pays durant son exil. Tout laisse penser que l'ambassade de France, informée de ses démarches auprès de l'ambassade de Belgique, s'est empressée de lui offrir ses services pour couper court aux rumeurs qui circulaient à Kigali comme quoi il était victime d'"un coup fourré français" ou plus précisément d'une manœuvre conjointe de la Présidence et de l'ambassadeur de France, Jean-Michel Marlaud. Signalons encore que la veille de son départ (qui était de notoriété publique), l'ambassadeur des États-Unis l'invita à dîner chez lui et souhaita qu'il puisse reprendre très vite ses activités politiques ! Du reste, c'est un officier français qui alla le chercher à son domicile pour le conduire à l'aéroport où il prit l'avion en compagnie d'un responsable de la Croix-Rouge. Sur le plan politique, l'attitude française vis-à-vis du MDR et de Dismas Nsengiyaremye était « plurielle » : « Autant les relations et les discussions avec l'Ambassadeur Georges Martres (1989-93) étaient confiantes et ouvertes sur toutes les questions en rapport avec la démocratisation du pays, l'état de

¹ Principal camp de déplacés au nord de Kigali après l'attaque du FPR de février 1993 où s'entassaient plusieurs centaines de milliers de personnes chassées de Byumba et de Ruhengeri.

guerre, la conduite des négociations d'Arusha et les non-dits du FPR et du MRND, autant l'attitude de son successeur fut réservée. Celui-ci était manifestement davantage à l'écoute de la mouvance présidentielle et se méfiait de l'opposition². Cette situation reproduisait l'ambiguïté qui régnait à Paris où le conseiller aux Affaires africaines de l'Élysée soutenait ouvertement le président Habyarimana et sa proposition de rassemblement des forces politiques intérieures (MRND et opposition démocratique) autour du président pour créer un front commun face au FPR. Il s'agissait de faire valoir ainsi que face à un peuple uni autour de son président, le FPR ne pourrait jamais gagner la guerre et devrait donc nécessairement composer avec le pouvoir en place. Curieusement, le FPR appuyait lui aussi une telle évolution parce que dans ce cas de figure, il pouvait réclamer le partage du pouvoir dans les proportions de 50/50, comme il l'avait fait lors des négociations du Protocole sur les Forces armées. En revanche, les interlocuteurs du Quai d'Orsay paraissaient nettement plus attentifs aux propositions de l'opposition démocratique, qui souhaitait un partage à trois : mouvance présidentielle, opposition démocratique et opposition armée, de façon à avoir une situation de « ni vainqueur, ni vaincu, mais tous gagnants » ». (témoignage Dismas Nsengiyaremye, 18 janvier 2006)

En septembre 1993, l'exacerbation de l'hostilité du MRND à son égard s'accrut suite à une conférence de presse que Dismas Nsengiyaremye tint au Sénat belge sur le thème : « Pour le respect des accords de paix d'Arusha et le succès du processus démocratique au Rwanda³ ». Au cours de cette conférence, il avait démontré que la mésalliance entre le chef de l'État, les dirigeants du MRND et les présidents des partis d'opposition n'avait d'autre but que de bloquer l'application des accords de paix d'Arusha. François Ngarukiyintwari, alors ambassadeur du Rwanda à Bruxelles, avait reçu l'ordre d'empêcher la tenue de cette conférence et s'y était employé activement mais sans succès ; il alla jusqu'à convoquer l'intéressé et à le mettre en garde contre d'éventuelles « suites désagréables » s'il persistait dans son projet. Elles consistèrent immédiatement en un « cambriolage » suivi d'une fouille en règle de la chambre et des affaires de l'intéressé à Bruxelles. Cette animosité à son égard me fut confirmée personnellement :

« Le 27 septembre 1993 à Kigali, le chef de la Mission française a demandé à M. Guichaoua de lui rendre visite. Il est alors explicitement qualifié d'irresponsable. Le lendemain, il était invité successivement par M. Mathieu Ngirumtase, président du MRND, puis par Runyinya Barabwiriza, conseiller à la Présidence chargé des affaires politiques, qui lui demandèrent tous les deux avec fermeté d'abandonner toute action au sein du groupe chargé de faire la lumière sur l'assassinat d'Emmanuel Gapyisi. De quelles informations les services français disposaient-ils sur ce dossier ? Y-a-t-il eu concertation ou non entre les services de l'ambassade et des responsables rwandais ? » (ETR, tome 1, p. 28)

Lors de ma visite au cabinet d'avocat de Mathieu Ngirumtase, le 28 septembre 1993 au matin, celui-ci me fit part de sa désapprobation vis-à-vis de l'agitation entretenue autour du dossier Gapyisi. À la fin de notre entretien, il me demanda d'informer dès mon retour en France, Dismas Nsengiyaremye, avec lequel j'entretenais des relations régulières, que son implication dans l'assassinat d'Emmanuel Gapyisi reposait désormais sur des témoignages

² Cette perception est partagée par un proche éminent du Président Habyarimana : « Martres était très proche de Juvénal Habyarimana. Les deux hommes étaient en confiance et il pouvait lui parler ouvertement de ses réserves. Paradoxalement, Marlaud lui frustrait tout le monde. Il n'inspirait pas confiance ni au Président, ni à l'évidence aux dirigeants de l'opposition. La raison en était le manque d'expérience, de connaissance de la situation. »

³ Document ronéo, Bruxelles, 9 septembre 1993, 9 pages.

précis et concordants dont celui du successeur d'Emmanuel Gapyisi à la tête du MDR Gikongoro. Je lui fis part de mon étonnement et lui demandais à partager les informations dont il pouvait disposer. Il sortit alors une chemise et me promit de faire déposer à mon hôtel le lendemain les copies des pièces qu'elle contenait. Ce qu'il ne fit pas. En me quittant, il insista pour que je dise à Dismas Nsengiyaremye de ne pas prendre le risque de revenir au Rwanda car « il sera arrêté dès qu'il descendra de la passerelle ».

Pour situer l'arrière-plan de ce dossier, il importe de préciser qu'après la mort d'Emmanuel Gapyisi, le jour de son enterrement, Frida, la sœur de Bernadette Mukamana, son épouse, accusa ouvertement tout au long des cérémonies funéraires à Kigeme, Faustin Twagiramungu, de l'avoir fait assassiner déclenchant une animosité insurmontable entre les deux composantes des familles héritières de Grégoire Kayibanda et de Vérédiane Mukagatare. Elle suivait Faustin Twagiramungu partout, le harcelant sans répit en criant « *Twagiramungu wa mwicanyi we. Ni wowe wamwishe. Urakora iki hano* » (Twagiramungu assassin. C'est toi qui l'as tué. Ta place n'est pas ici), jusqu'à ce qu'il quitte les lieux après l'office religieux. Cet incident fit le tour du pays le même jour.

Alors considéré par tous comme étant le commanditaire de l'assassinat, le MRND, suscita, avec le concours de Faustin Twagiramungu, qui insinua auprès de ses nouveaux amis du MRND, qu'on l'accusait à tort et qu'il fallait plutôt regarder du côté de Dismas Nsengiyaremye, lequel était censé avoir des raisons objectives de se débarrasser d'Emmanuel Gapyisi dans la mesure où il était vu comme candidat probable à sa succession. De fait, ce dernier ne cachait pas, avec quelque présomption, son souhait de lui succéder à la tête du gouvernement grâce à l'appui de son nouveau Forum *Paix et Démocratie*. Le soupçon s'appuyait sur la rumeur selon laquelle Dismas Nsengiyaremye avait été violemment pris à partie par Emmanuel Gapyisi quelques jours avant l'assassinat⁴. Dans cette optique, il est révélateur que l'accusateur mentionné par Mathieu Ngirumtase, était le successeur d'Emmanuel Gapyisi à la présidence du comité directeur préfectoral du MDR. Anastase Munyandekwe, fonctionnaire du ministère des Transports et des Communications, se fit rapidement connaître comme un leader *Power* et fut régulièrement dénoncé pour son extrémisme. Il était affublé du surnom de *Kimwamanya* (« celui qui triche » ou plus exactement le fourbe) et dénoncé comme « valet de Karamira » (cf. par exemple, *Le Partisan*, n° 18 du 15 octobre 1993). Il était l'époux de Céline Nyiraneza, sœur de Pauline Nyiramasuhuko, alors ministre et patronne officieuse du MRND Butare.

⁴ « Contrairement à ce que certains ont prétendu, je n'ai pas eu d'altercation avec Emmanuel Gapyisi. Quelques semaines avant son assassinat, Faustin introduit son dossier au bureau politique du MDR, en disant qu'il ne pouvait être à la fois membre du MDR et membre du Forum *Paix et Démocratie* et que par conséquent il devait clarifier sa position. Je pris sa défense en disant que le MDR était une organisation politique tandis que le Forum était un club de réflexion politique et non d'action politique ; par conséquent il pouvait appartenir aux deux ; toutefois je précisais que les réflexions engagées dans le cadre du Forum ne devaient pas aller contre les principes directeurs du MDR, dans lequel cas l'intéressé se trouverait en pleine contradiction avec ses engagements de membre et de dirigeant du parti et partant se mettrait en dissidence avec lui. Quelques jours après, j'invitais Gapyisi à venir discuter avec moi de cette situation. Il vint me voir à mon domicile et nous avons échangé ensemble sur cette question et sur bien d'autres ; nous sommes alors tombés d'accord sur la nécessité de rester fidèles au MDR et de ne pas nous laisser entraîner ni dans le sillage du MRND ou ni dans celui du FPR, étant entendu qu'une telle situation ne pouvait que favoriser la bipolarisation de la classe politique et favoriser la recherche d'une solution militaire au détriment d'une solution négociée au conflit rwandais. » (témoignage Dismas Nsengiyaremye, 17 janvier 2006).